



Réception de Jean Klein

DISCOURS DE JACQUES CH. LEMAIRE

À LA SEANCE PUBLIQUE DU 24 OCTOBRE 2015

Monsieur,

Bien que nous nous connaissions déjà depuis de nombreux mois et que, selon l'usage familial qui anime les consœurs et les confrères de notre Académie, nous utilisions entre nous le « tu » et nous nous appelions par notre prénom, la tradition de la réception académique veut que s'emploient la forme polie de la deuxième personne du pluriel et l'apostrophe « Monsieur » (ou, le cas échéant, « Madame »), quand l'on s'adresse au récipiendaire (ou à la récipiendaire) au cours de la séance solennelle de réception. Je sais, mon cher Jean, que vous ne vous offusquerez donc pas de mon exorde quelque peu « collet monté », car j'ai appris que, comme moi, vous êtes sensible au respect des traditions. Contrairement à l'estime un peu rapide de certains esprits prétendument non conformistes, la tradition ne constitue ni un fardeau superflu ni la marque d'un esprit réactionnaire, mais, en l'occurrence, la volonté de perpétuer le lien tangible entre le passé de notre Académie, que nous avons reçu en héritage intellectuel et moral, et son avenir que nous sommes chargés d'assurer sous les meilleurs auspices. Je ne doute pas que vous en serez l'un des plus ardents artisans.

Vous êtes né à Ixelles, le 31 juillet 1943, dans une famille d'origine française, ce que votre patronyme aux accents germaniques ne laisse pas deviner. Élevé dans un milieu de conviction chrétienne affirmée, vous accomplissez vos études secondaires à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, puis, en 1964, vous conquérez le titre de licencié-agrégé en philologie romane à l'Université catholique de Louvain, qui — à cette époque — est toujours située à Louvain, aujourd'hui chef-lieu du

Brabant flamand. Après un court passage dans l'enseignement secondaire (vous enseignez en 1964-1965 à l'Institut Saint-Louis que vous aviez connu comme élève), vous êtes nommé à l'Université, comme assistant (de 1966 à 1973) d'André Goosse, votre maître et le promoteur de votre thèse de doctorat. Vous avez donc vécu les affrontements suscités par l'ethnocentrisme et l'intolérance linguistique des Flamands et l'irréparable scission, en 1968, d'une institution dont les racines remontent à l'époque médiévale. Nous savons quelle douleur morale cette partition a suscitée dans l'esprit de très nombreux « Louvanistes » francophones, contraints de se replier dans la toute jeune université de Louvain-la-Neuve, mais cette affliction ne vous écarte pas totalement du lieu de votre *alma mater* originelle, puisque vous exercez à la K.U.L. (sise à Leuven) les fonctions d'assistant, puis de chargé de cours extraordinaire, de 1974 à 1990, tout en étant nommé, à partir de 1984, chargé de cours à l'U.C.L.

La fréquentation d'un public d'étudiants de langue néerlandaise vous inspire des travaux remarquables : en collaboration avec Piet Desmet et Béatrice Lamiroy, vous publiez successivement trois ouvrages : *Répertoire d'erreurs courantes apparaissant dans les textes rédigés par des néerlandophones* en 1991 et *Vous dites ! Répertoire d'erreurs courantes en français chez les néerlandophones* en 1993 et 1996. Votre intérêt scientifique et votre attention soutenue pour les difficultés que présente pour les allophones l'apprentissage du français vous conduisent, quelques années plus tard, à étudier les modes d'acquisition de notre langue par un public japonais. L'Université catholique de Louvain ayant conclu des accords de collaboration avec l'Université de Fukuoka, située à la pointe nord de l'île de Kyūshū (non loin de la côte orientale chinoise), vous y accomplissez de nombreux séjours qui vous valent de recevoir le titre de docteur *honoris causa* de cette université en octobre 2009 et qui vous inspirent un recueil édité avec Francine Thirion *Les Études françaises au Japon. Tradition et renouveau* et une étude plus orientée vers la linguistique, parue dans la *Revue générale* en 2010 : *Japonais et français. Stéréotypes, images et emprunts. Un parcours lexicologique et lexicographique*, dans laquelle vous recensez une petite centaine d'emprunts du français à la langue japonaise (il s'agit surtout de xénismes inhérents au mode de vie dans l'empire du Levant comme *geisha*, *karaoké*, *kimono*, *mousmé*, *samouraï*, etc.).

Mais remontons quelque peu le cours du temps et revenons aux étapes de votre carrière. Nommé maître de conférences à l'Université de Louvain-la-Neuve en 1982, vous accédez au titre de professeur ordinaire en 1996 et de professeur émérite en 2007, après avoir gravi avec une belle régularité tous les échelons du *cursus honorum* tel qu'il est désormais pratiqué dans la vie universitaire.

En 1974, vous aviez soutenu une thèse de doctorat en philologie romane sur un sujet de lexicologie française. Votre dissertation originale a été éditée par la maison Nauwelaerts en 1976 sous le titre *Le Vocabulaire des mœurs de la « vie parisienne » sous le Second Empire. Introduction à l'étude du langage boulevardier*. Cet imposant ouvrage traduit votre intérêt majeur pour les études de vocabulaire et vous consacre comme l'un des meilleurs spécialistes de la discipline. Suivant les exemples insignes de Georges Matoré, qui avait fait paraître en 1951 *Le Vocabulaire et la société sous Louis-Philippe*, livre majeur s'il en fût, et de Jean Dubois, auteur du *Vocabulaire politique et social de 1869 à 1872*, publié en 1962, vous appliquez à un ensemble lexical bien circonscrit les méthodes de l'analyse structurale, laquelle impose une vision des faits linguistiques dans une stricte synchronie. Vous choisissez de pratiquer les techniques heuristiques nouvellement mises en œuvre en délimitant les contours de votre analyse à l'époque du second Empire et au milieu de la vie parisienne polarisée dans le quartier des grands boulevards. On notera que votre *corpus* de recherche ne se limite pas aux œuvres littéraires (romans et pièces de théâtre), mais prend surtout en compte la presse et divers documents évoquant de manière concrète le quotidien des habitants de la capitale française. Vous parvenez ainsi à montrer comment une certaine société parisienne se dépeint à l'aide d'un matériel lexical nouveau ou doté de valeurs originales. Votre description entend se cantonner à la vision synchronique chère aux structuralistes, mais vous êtes souvent amené à rappeler des usages particuliers aux contemporanéités antérieures et à ouvrir avec régularité le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* du savant suisse Walter von Wartburg, somme magistrale que le médiéviste que je suis fréquente avec l'assiduité admirative quotidienne que vous pouvez deviner. Grâce à votre analyse, toute en finesse et en science, le lecteur apprend que, contrairement à l'illusion que peuvent entretenir les dictionnaires, le contenu lexical des vocables est susceptible de varier, même dans un espace temporel assez court. On en voudra pour preuve l'évolution

sémantique de lexèmes tels que *demi-monde*, qui entraîne dans son sillage les noms composés *demi-dame* et *demi-virtu*, ou tels que *maquiller*, à l'origine verbe issu de l'argot des coulisses, qui va connaître, jusqu'à nous, une singulière faveur et contribuer à la raréfaction progressive de *farder*. Si l'époque a créé des mots quasi disparus aujourd'hui, comme *cocodès*, qui désigne un « bellâtre », ou *gandin*, qui évoque un « jeune homme élégant à l'allure efféminée », il en a répandu d'autres, toujours bien en vogue au XXI^e siècle, comme *boulevardier*, *chic*, *épater* ou *splendide*.

Au fil du temps, votre curiosité pour les mots de notre langue a emprunté diverses voies. Si vous conservez de l'affection pour le siècle de Victor Hugo en étudiant dans *Parcours littéraire, gastronomique et langagier dans le Paris du XIX^e siècle. Hommes de lettres, dîneurs et soupeurs*, paru dans l'*Hommage à Georges Jacques*, les noms de célébrités qui ont légué leur patronyme à des préparations — on parle de la *sauce à la Dugléré*, du rognon *Beaugé*, de la poire *Belle Hélène* ou de la pêche *Melba* —, vous abordez d'autres rivages lexicologiques, avec votre *Essai de vélocimanie* lexicale, sur lequel nous reviendrons dans un instant, ou même de tout autres sujets, plus orientés vers l'histoire. Je pense en particulier à l'analyse que vous avez développée dans la *Revue générale* sur le rôle qu'a pu exercer le rapport présenté devant la Convention par l'abbé Grégoire le 16 prairial an II (soit le 4 juin 1794) sur l'expansion de la langue française et l'exclusion des patois, laquelle ne sera pleinement réalisée qu'à l'époque de Jules Ferry. Je pense aussi aux considérations que vous avez émises sur l'histoire du *Dictionnaire de l'Académie française*, concurrencé avant même sa première édition en 1694 par le *Dictionnaire françois* de César-Pierre Richelet (1680) et par le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (1690). Élaboré par les immortels du quai Conti, le *Dictionnaire de l'Académie* a, dès le départ, pris le parti de prescrire un certain purisme, fondé sur le rejet des archaïsmes autant que sur le refus des néologismes. Il témoigne de l'intérêt que les écrivains portent à leur langue, selon l'époque où il est conçu, et n'a pas vocation à rivaliser avec les grands ouvrages scientifiques composés par Émile Littré, Arsène Darmesteter, Adolphe Hatzfeld, Antoine Thomas, Pierre Larousse, Paul Robert, Alain Rey ou les collaborateurs de Paul Imbs au *Trésor de la langue française*. C'est pourquoi il a subi des critiques nombreuses, parfois très virulentes. C'est pourquoi aussi il n'appartient pas à la catégorie des ouvrages de

référence auxquels on se reporte volontiers, comme vous l'avez montré avec notre confrère André Goosse dans votre article *De la lexicophilie à la lexicomanie*, où vous soulignez l'admiration de Jules Barrès, de Stéphane Mallarmé, d'Anatole France, d'André Gide ou de Julien Green pour le *Littré* et l'inclination de Jean-Paul Sartre pour le *Larousse*, en signalant en outre que des auteurs aussi divers que Jules Vallès, Albert Simonin, Georges Pérec, Romain Gary, Alain Finkielkraut et, bien sûr, Gustave Flaubert ont poussé leur lexicomanie jusqu'à rédiger des répertoires lexicaux.

Dans l'ordre des faits de lexique, vous avez établi que, contrairement à une opinion communément répandue, notre langue n'est pas menacée d'« invasion » par les emprunts directs ou par les calques (du type *banque de données*, *disque dur*, *lune de miel* ou *mouton noir*) provenant de l'anglais. Votre enquête, qui a porté sur l'analyse des anglicismes employés par quatre quotidiens français et belges et qui est parue en 1997 dans la *Revue de linguistique romane*, souligne que le mécanisme d'adoption des mots d'origine anglo-saxonne concerne davantage les phénomènes de la vie sociale ou le domaine des loisirs (en particulier de la musique) que l'univers de la politique et qu'à ce titre le risque d'anglicisation de la langue française peut être tenu pour dérisoire. Par ailleurs, dans une contribution de 2006 de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, vous insistez sur la dynamique propre à notre parler pour former par néologie sémantique (par extension ou restriction de sens) ou par néologie formelle (laquelle recourt aux mécanismes bien connus de la composition, de la conversion, de la dérivation ou de la troncation) de nouveaux lexèmes, perçus comme bien français. Tout récemment, en juin de cette année, vous avez étudié le degré de créativité lexicale et les différents types de néologie littéraire dans la variété des écrits d'auteurs aussi différents par leurs modes d'écriture que Louis-Ferdinand Céline, André Martel, Jean-Pierre Verheggen et Valère Novarina.

Les énoncés de caractère idiomatique ou parémiologique ont également fait l'objet de votre curiosité. En 2006, vous avez lancé avec deux collègues de l'U.C.L., Monique Coppens d'Eeckenbrugge et Jean-Marie Pierret, le projet de constitution d'un ambitieux dictionnaire des proverbes, qui tiendrait compte de leur signification, de leur forme canonique, de leur date et de leurs variantes lexicales ou syntaxiques. Un peu plus tard, vous étudiez les possibilités de

variations de forme dans des énoncés plus ou moins figés et vous établissez la différence entre les figements *stricto sensu*, où tous les constituants sont invariables, et les semi-figements, où l'on peut observer des changements dans l'usage de la personne ou du temps verbal. Ainsi, à propos d'une « femme pourvue d'une poitrine opulente », on pourra dire *il y a du monde au balcon* ; mais il est impossible d'employer la formule **il n'y a pas de monde au balcon* pour désigner une « femme qui a de petits seins ». Toute modification de la séquence est irréalisable dans des énoncés comme *J'en passe et des meilleures* (« Je n'évoque pas certains détails piquants »), *Ça ne va pas la tête ?* (« Es-tu devenu fou ? ») ou encore *T'occupe pas du chapeau de la gamine !* (« Mêlé-toi de ce qui te regarde ! »). En revanche, le temps du verbe peut être modifié dans *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat* et l'on peut dire *Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat* comme dans *Le cœur n'y est pas* à côté de *Le cœur n'y était pas*. Et la personne du sujet ou du complément peuvent varier dans *Comme tu y vas !* (face à *Comme vous y allez !*) et dans *Je te demande un peu* (en comparaison de *Je vous demande un peu*).

Dans cette question importante des syntagmes aux formes plus ou moins fixes, le monde scientifique vous reconnaît une réelle autorité. Mais votre empire est plus célèbre encore dans la constitution et la compréhension de ces messages qu'il est convenu d'appeler chez nous des « sms » et que nos voisins français dénomment des « textos ». Dans *Le Langage sms*, ouvrage écrit en collaboration avec Cédric Fairon en 2006, vous examinez l'ensemble des procédés rapides mis en œuvre par les utilisateurs des téléphones portables : le remplacement d'un son par une lettre (*m*, pour *aime*, *kc* pour *casser*), le remplacement d'une syllabe par un chiffre (7 pour le démonstratif féminin singulier *cette* ou le numéral anglais 2 dans *2bib*), le rébus qui utilise des signes divers à la place des mots (la lettre *x* pour le mot *fois*), la simplification orthographique par la suppression des finales muettes ou des consonnes doubles, la répétition de lettres par souci d'affectivité (*bisouxxx*), l'abréviation (*cmt* pour *comment*, *bjr* pour *bonjour*, *tjs* pour *toujours*), la troncation (*ordi* pour *ordinateur*, *prof* pour *professeur*), les acronymes (*mdr* pour *mort de rire* et le fameux *lol* pour *Laughing out Loud* qui signifie également « mort de rire ») et le changement de classe grammaticale (*dodo* pour *dormir*). Devant les assauts des contempteurs de ce mode expressif, vous adoptez une attitude très sereine et très sage en montrant que le langage sms ne donne que l'illusion de la nouveauté en

recourant, de manière sans doute spectaculaire, à une série de procédés très anciens comme l'abréviation, l'usage d'acronymes, l'utilisation phonétique de lettres ou de chiffres, mais qu'il n'engendre pas un lexique spécifique et, surtout, qu'il ne remet pas en cause les structures syntaxiques de base du français. Contrairement aux craintes exprimées par quelques esprits rétifs à la nouveauté, il n'existe pas de véritable langage sms, faute d'usages clairement établis et largement répandus. En raison de la liberté fondamentale engendrée par ce mode de transmission, principalement utilisé en guise de jeu par les locuteurs âgés de 15 à 25 ans, en raison aussi de la grande variété des normes, toute tentative de codification se révèle impossible (on observera qu'il n'existe pas de dictionnaire sms !). Dès lors, le langage sms ne participe pas au massacre redouté de la langue française, qui ne subit nulle réelle menace. Il vient, comme moyen d'expression essentiellement ludique, s'ajouter au système de la langue normée, sans le moins du monde se substituer à elle. Non sans humour, et de manière quelque peu surprenante, vous préconisez dans un article publié par *La Lettre des Académies* en 2009 de remplacer la dictée traditionnelle, décriée par quelques esprits renfrognés qui lui dénie tout le bénéfice qu'en peut tirer l'esprit d'analyse des élèves, par une transposition orthographique des messages sms. L'examen attentif des *textos* au bénéfice de la maîtrise orthographique : voilà une proposition originale et non dépourvue de discernement, qui ne manquera pas de réjouir nos enfants et qui les aidera sans nul doute à dominer mieux les arcanes et les pièges que les mille ans d'existence du français ont légués à l'usage.

Conscient de n'évoquer que les grandes étapes de votre recherche, les principaux moments de votre vie scientifique, je me dois de signaler à nos auditeurs que les travaux que vous avez élaborés sont toujours rédigés dans une langue pure et intelligible, accessible à tous. Par bonheur, vous n'appartenez pas à cette classe de théoriciens de la linguistique qui, bouffis de leurs certitudes radicales, manient une terminologie exclusive et excluante et s'entourent d'une clique d'admirateurs aussi aveugles que serviles. Tout au contraire, vous ne considérerez pas que la clarté et la simplicité de l'expression font obstacle à la profondeur de vos réflexions, toujours frappées au coin du bon sens, et à l'ampleur de vos découvertes.

À la précision de vos démarches, à la limpidité de vos discours, vous savez ajouter, quand les circonstances le commandent, l'affection et l'humour. En témoignent les premières lignes de votre *Essai de vélocimanie lexicale*, que vous avez composé en l'honneur de notre confrère Marc Wilmet, qui est présentement directeur de notre Académie, qui est en outre fin connaisseur des courses cyclistes, à l'occasion de son départ à la retraite.

Je cite :

Ce n'est pas sans émotion que l'on aperçoit la flamme rouge annonçant le dernier kilomètre à un collègue engagé dans la course, pardon, le *cursus honorum* universitaire. Le passage d'une ligne d'arrivée, pour quelqu'un qui a toujours assuré le train, est un moment de nostalgie, mais aussi d'espoir, s'il est raisonnable de penser qu'il n'est pas prêt à raccrocher son vélo, mais tout au plus à lever le pied pour ménager ses forces en vue de quelques nouvelles pédalées.

Marc Wilmet a sans aucun doute, en quelques brillantes étapes, accompli une belle série de tours... du français, sans oublier de suivre les Tours de France, une Grande Boucle, qui, l'on peut en être sûr, le fait rêver d'autant plus qu'elle inclut parfois nos provinces romanes dans son circuit. Après tout, une petite reine, même républicaine, ne pourrait-elle pas exercer ses charmes ravageurs sur le citoyen d'un royaume ?

Un tel savoir-faire, un amour si profond pour notre belle langue, une vie intellectuelle tout entière consacrée à la recherche, mais aussi vos avis mesurés et vos observations de bon aloi dans les matières linguistiques vous ont ouvert, en toute équité, les portes de notre institution. Et c'est un honneur, un très vif plaisir pour moi de vous dire, au nom de tous nos confrères et de toutes nos consœurs, présents comme absents, la formule consacrée : « Bienvenue dans notre Compagnie, Monsieur l'Académicien. »

Copyright © 2015 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours :

Jacques Ch. Lemaire, *Réception de Jean Klein. Séance publique du 24 octobre 2015* [en ligne],

Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2015. Disponible sur :

<www.arlfb.be>